

Campagne de vente de la Distribution

«Push Hypothèque verte»

Règlement



Push Hypothèque verte

1. Objectif du concours

La campagne de vente «Push Hypothèque verte» a pour but de promouvoir et de faire connaître les hypothèques vertes de Swiss Life.

2. Conditions de participation

Tous les partenaires hypothécaires de Swiss Life Suisse (ci-après «participants») sont autorisés à participer. La participation à la campagne de vente «Push Hypothèque verte» est automatique et sans frais.

3. Ayants droit

Toute demande pour une hypothèque verte dans le cadre d'une affaire nouvelle conduisant à la conclusion d'une affaire dans le délai défini au chiffre 4 peut être prise en compte pour la campagne de vente. Est considérée comme «conclusion» la réception, au service Hypothèques de Swiss Life, du contrat cadre hypothécaire signé par le client. Les hypothèques émanant de collaborateurs Swiss Life et saisies pour leur compte sont exclues de la campagne de vente. Les hypothèques en cours auprès de Swiss Life (p. ex. augmentation ou prolongation) sont également exclues de la campagne de vente.

4. Période

La campagne est limitée dans le temps aux conclusions d'affaires entre le 1^{er} janvier 2022 et le 30 juin 2022.

Pour la prise en compte de la conclusion d'affaires, seule **la date de réception au service Hypothèques de Swiss Life, du contrat cadre hypothécaire signé** est déterminante.

5. Prime spéciale

Pour toute conclusion d'affaires au sens du chiffre 3, **une prime spéciale de 300 francs** est versée au participant qui a transmis l'hypothèque.

Le décompte dans le système de commissionnement est effectué au plus tard le mois suivant la conclusion de l'affaire en tant que commission promotionnelle.

6. Dispositions finales

En cas de non-respect manifeste des intérêts du client ou de transgression des règles de bonne foi, Swiss Life se réserve le droit de prendre des mesures disciplinaires telles que la non-reconnaissance de conclusions de contrat pour la campagne de vente, l'exclusion de participants ou toute autre mesure appropriée.

Swiss Life est autorisée à tout moment jusqu'à la fin de la campagne de vente à adapter ou à préciser le présent règlement.